

Réunion du CA du 13/12/21 à 19h00

Procès-verbal

Présents : Colette Douru, Cécile Hugonenq, Guillermo Blanco, Eric Lazier, Xavier Ledieu, Nicolas Mazier, Jean-Luc Pariolleau, Xavier Reboul, Nicolas Tancrez.

Absents ou excusés : Marie-Thérèse Fuzzati, Marieke Hoeds, Isabelle Vallée, Philippe Ballereau, Olivier Dudas, Thierry Denise.

I. Approbation du PV de la réunion du CA du 18/10/21

Le PV est approuvé à l'unanimité.

II. Approbation du PV de la réunion du CA du 24/11/21

Le PV est approuvé à l'unanimité.

III. Club : adhérents, locaux et matériel

1. Effectifs des groupes mis à jour au 13/12/21

À la date de la réunion, le club compte 929 adhérents avec la répartition suivante (colonne centrale) :

| Groupe | Effectifs au 13/12/21 | Effectifs au 18/10/21 |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Ecole de natation | 435 | 428 |
| Groupes compétition jeunes | 134 | 134 |
| Nagez forme santé | 27 | 21 |
| Progression maîtres | 137 | 121 |
| Maîtres | 84 | 75 |
| Triathlon | 75 | 56 |
| Water polo | 37 | 22 |
| TOTAL | 929 | 857 |

Les effectifs à date du 18/10/21 ont été rappelés pour information (colonne de droite).

2. Douches

Cécile a rencontré la DJS qui lui a confirmé que les douches du bassin du 25 m allaient très prochainement être remises en service, sans pour autant être en mesure de lui donner une date précise. La direction de la piscine a confirmé qu'un choc thermique avait été réalisé mais qu'elle ne savait pas quand le résultat des analyses effectuées par la mairie allait lui parvenir.

3. Salle de musculation

Cécile a relancé la mairie pour la rénovation de la salle de musculation. La mairie a accepté le devis fait par Valentin Casse et confirmé que des fonds allaient être débloqués en 2022. La priorité sera donnée au remplacement des machines les plus vétustes.

4. Lignes d'eau et enrouleurs

Suite à la visite de Nicolas Bonnet (conseiller chargé des sports à la mairie du 12^e), une demande de renouvellement des lignes d'eau et des enrouleurs a été déposée et acceptée. 5 lignes d'eau de 50 m, 9 lignes d'eau de 25 m et leurs enrouleurs devraient nous être livrés courant janvier. Les anciennes lignes seront conservées pour fournir des pièces de rechange.

IV. **Organisation de l'AG**

Les dates suivantes sont retenues :

- mercredi 12/01 : réunion du CA pour les statuts
- samedi 15/01 : retour des rapports des commissions pour la saison sportive 2020-2021
- samedi 15/01 : retour du bilan comptable, du compte de résultat et du budget prévisionnel
- mercredi 19/01 : réunion du CA pour l'approbation des comptes
- jeudi 20/01 : communication aux membres de la date de l'AG et ouverture des candidatures au poste d'administrateur
- vendredi 28/01 : date limite de retour des candidature au poste d'administrateur
- mardi 01/02 : envoi de la convocation à l'AG
- mercredi 16/02 : AG (en présentiel si autorisé)

En cas de détérioration de la situation sanitaire, un nouveau calendrier pourrait être proposé pour éviter de devoir tenir d'AG en visioconférence.

Les nageurs ayant participé aux différents championnats de France de natation en décembre seront récompensés lors de l'AG. Eric propose de remercier également au cours de l'AG les compétiteurs qui ont nagé longtemps pour le club et qui se sont arrêtés cette saison. Sa proposition est acceptée.

V. **Protocole sanitaire Covid-19**

1. Obligations légales

Les passes sanitaires ont été vérifiés par Jackie en début d'année. Pour les mineurs des groupes compétition qui ne sont pas vaccinés, les entraîneurs vérifient les tests PCR tous les deux jours. Le port du masque reste obligatoire dès que les nageurs ne sont pas dans l'eau. Nous attendons les directives relatives à la 3^e dose.

2. Protocole mis en place et communication aux adhérents

Les entraîneurs encadrant des mineurs ont fait un rappel du protocole sanitaire à tous leurs nageurs. Des messages de rappel seront également envoyés aux groupes adultes. Il y a beaucoup de cas positifs à l'école de natation mais comme les entraînements sont espacés dans la semaine, cela entraîne finalement peu de cas contacts. Pour des questions de traçabilité, les nageurs adultes doivent impérativement continuer à s'inscrire sur RESAMINUTE. En cas d'oubli, les entraîneurs ont la main pour ajouter un nageur qui se présente à l'entraînement sans inscription préalable sur la plateforme de réservation. Nicolas M. signale qu'on peut générer des QR codes de lieux avec Stop Covid. Ce n'est pas une obligation légale mais c'est une facilitation et un acte volontaire de participation au système. Cette solution pourra être utilisée si besoin.

VI. **Stages**

Les entraîneurs des compétiteurs nous ont signalé que les stages organisés à la Toussaint ont été très profitables, à la fois sur la cohésion des groupes et sur les performances des nageurs. Pour les stages à

venir, les centres français ont été très sollicités du fait de la difficulté pour les clubs à organiser des stages à l'étranger en cette période de Covid. Les tarifs ont sensiblement augmenté (6€ par jour et par nageur dans CREPS par exemple). Pour faciliter l'organisation des stages de la saison en cours, il serait souhaitable que les entraîneurs donnent leurs dates dès le mois de janvier de la saison précédente.

1. Participation financière du club

Le club a prévu de subventionner les différents stages à hauteur de 4280 € au total. Ce montant est légèrement inférieur à ce qui avait été distribué au cours de la saison 2019/2020. Le club a en outre aidé financièrement 9 familles pour la participation au stage de leur enfant. Cécile remercie Xavier R. de les avoir reçues.

2. Utilisation de COMITI

Ce logiciel de gestion de club est utilisé par le SN Versailles. Cécile va les contacter pour savoir s'ils en sont satisfaits. Un des avantages est qu'il propose des fiches d'inscription qui peuvent être remplies en lignes. Il y a également la possibilité des les préremplir avec les informations de la saison précédente. Guillermo signale qu'il faudra être vigilant sur le respect le RGPD. On peut également fournir des documents (les certificats médicaux par exemple) en ligne. Les adhérents pourraient n'avoir besoin de passer au secrétariat que pour s'acquitter de leur règlement, ce qui limiterait grandement à la fois les temps d'attente et la charge de travail de Jacquie. Un paiement en ligne est également possible. Si cette solution est choisie, Jacquie, Yves, Cécile et peut-être Nicolas T. pourraient participer à une formation sur l'utilisation de la plateforme dans le courant de l'année.

VII. Autres points

1. Création d'un groupe de travail pour la rédaction d'une charte de l'administrateur

C'est une demande formulée par Nicolas M. Xavier R et Nicolas T. se portent volontaires pour participer à sa rédaction.

2. Réflexion sur la faisabilité d'un événement festif avec les salariés

Si les conditions sanitaires le permettent, il est décidé qu'un événement festif réunissant membres du CA et salariés sera organisé. Une soirée galette des rois par exemple est envisagée.

3. Tour des commissions : sujets à porter à la connaissance du CA

La commission maîtres a organisé une soirée de rentrée. Olivier signale que tout s'est bien passé, même s'il y avait peu de monde.

Côté équipements, Jean-Luc a envoyé la semaine dernière la convention à Décathlon. La commande Tactic a été vérifiée en envoyée.

Nicolas M. propose de réunir des triathlètes enfants et adultes aux foulées de Vincennes le 6 février 2022.

La séance est levée à 20h40.

Le secrétaire général,
Nicolas Tancrez



La présidente,
Cécile Hugoneng

